



MAIRIE  
DE  
**FERMANVILLE**

50840

Tél. : 02 33 88 56 66  
Fax : 02 33 88 56 67

Fermanville, le 15 novembre 2021

**ARRETE PORTANT REGLEMENTATION  
TEMPORAIRE DE CIRCULATION  
POUR TRAVAUX D'ABATTAGE  
T055/2021  
VALLEE DES MOULINS**

Nous, Maire de la commune de Fermanville,

VU l'article L.2212-2 du Code des Collectivités Territoriales assurant le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique,

VU l'article L.2213-1 du Code des Collectivités Territoriales concernant les pouvoirs de police du maire en ce qui concerne la circulation et le stationnement,

VU le Code de la Route et notamment les articles R 411-8 et R 411-25,

VU l'instruction ministérielle sur la signalisation routière – livre I – 5ème partie – du 7 Juin 1997 modifiée et complétée le 6 Novembre 1992, modifiée par l'arrêté du 11 Février 2008,

CONSIDERANT la demande de Monsieur BEAUMONT Christophe 50840 FERMANVILLE, pour des travaux d'abattage, visant à sécuriser le déplacement des usagers de la voirie, Vallée des Moulins au droit des parcelles B-116 et B-118, les 27 et 28 Novembre 2021,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement afin d'assurer la sécurité des personnes et la réalisation des travaux dans de bonnes conditions,

**ARRETE**

- Article 1 : La circulation sur le chemin de la vallée des Moulins sera interdite les 27 et 28 novembre 2021 de 8 h à 18 h afin d'effectuer des travaux d'abattage d'arbres.  
En cas de prolongation des travaux, (intempéries, etc.....) l'arrêté restera applicable jusqu'au complet achèvement.
- Article 2 Monsieur Christophe BEAUMONT est autorisé à stationner la nacelle en dehors des heures de chantier, du 26/11 au 29/11, place Marie Ravenel.
- Article 3 Monsieur Christophe BEAUMONT devra signaler son chantier pour qu'il soit visible de nuit, par tous moyens à sa convenance.
- Article 4 La Gendarmerie de Saint-Pierre Eglise, est chargée de l'exécution du présent arrêté.
- Article 5 : Le présent arrêté sera transmis pour ampliation à :  
- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de St Pierre-Eglise,  
- Monsieur Christophe BEAUMONT,  
- Affichage.

Pour le Maire  
L'adjoint délégué  
**Daniel HOUVYET**

